

Toronto, le 10 juin 2026

Objet: Motion concernant le Théâtre français de Toronto

Aux membres du Comité consultatif des Affaires francophones de la Ville de Toronto,

En appui au Théâtre français de Toronto (TfT) et à son projet de longue date visant la construction d'un lieu permanent, conçu spécifiquement pour le théâtre de langue française à Toronto, je propose de faire ajouter la motion ci-dessous à la rencontre du 18 juin 2026.

Depuis près de 60 ans, le TfT constitue un pilier de la vie culturelle francophone à Toronto. Seul théâtre professionnel de langue française dans la ville Reine, le TfT dessert les communautés francophones et francophiles de Toronto, de la grande région métropolitaine et bien au-delà, tout en jouant un rôle important en matière d'éducation, de développement des publics jeunesse et de création artistique. La compagnie accueille près de 12 000 spectateurs chaque saison, dont des spectateur.rice.s non francophones qui peuvent aussi apprécier les pièces grâce à des surtitres.

Malgré son apport significatif à la vie culturelle de Toronto, le TfT évolue depuis des décennies sans lieu permanent. 71 organismes franco-ontariens ont récemment signé des lettres d'appui réaffirmant la nécessité d'un lieu permanent propre au TfT. L'appui du gouvernement fédéral est apprécié mais insuffisant pour mener le projet à terme. La Ville de Toronto bénéficierait d'un tel projet et je trouve important qu'elle explore ce qu'elle peut faire pour appuyer le projet également. C'est dans cet esprit que je propose la motion suivante.

Motion:

Le Comité consultatif des affaires francophones de Toronto recommande que:

1. Le Comité de développement économique et communautaire demande au directeur général du Développement économique et de la culture:
 - a. d'étudier la possibilité pour la Ville de Toronto de soutenir financièrement la construction d'un nouveau théâtre pour le Théâtre français de Toronto, conformément aux engagements du *Plan d'action pour la culture à Toronto (2025-2035)* adopté par le Conseil municipal le 13 novembre 2024 ;
 - b. d'examiner en collaboration avec les partenaires communautaires et institutionnels concernés, les différents modèles de financement et de partenariat qui pourraient permettre la réalisation d'un tel projet ; et

- c. de faire rapport au comité du développement économique et communautaire, par l'intermédiaire du comité consultatif des affaires francophones, le cas échéant, sur les possibilités de soutien municipal à ce projet et les prochaines étapes envisageables, d'ici le premier trimestre de 2027.

Je vous prie d'accepter, chères et chers collègues, l'expression de mes sentiments distingués.

Hélène Grégoire